



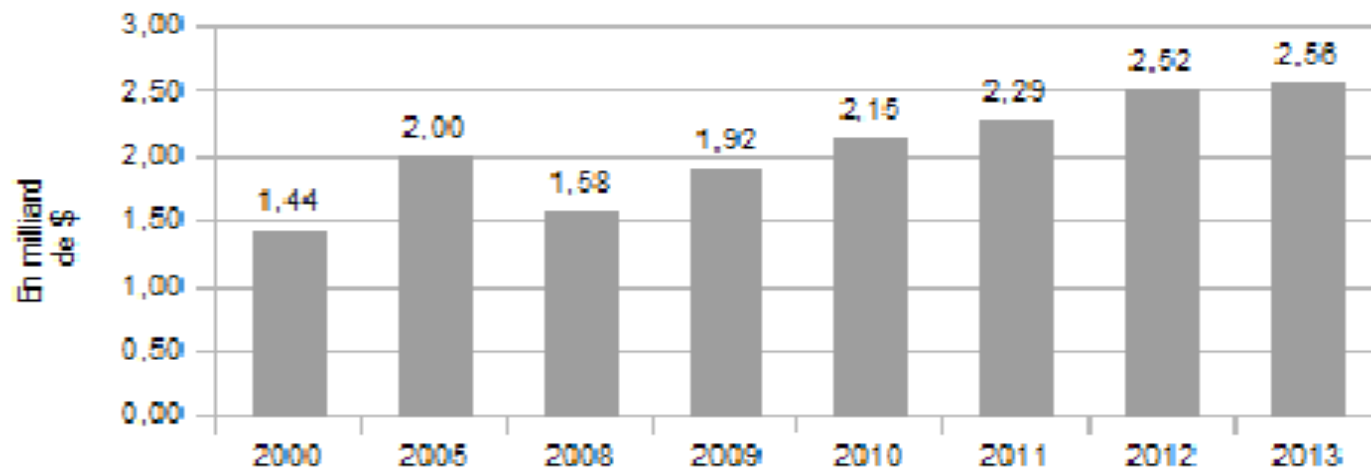
■ Dette et or au Burkina Faso



Virginie de Romanet - CADTM

11 Septembre 2015

- Dette Burkina: environ 2,5 milliards \$
- 28% du PIB
- Environ 80% dette externe (83% IFI -17% bilatérale)
- Augmentation en valeur absolue de 78% entre 2000 et 2013



-
- Mais baisse par rapport PIB (de 48 à 28%)
 - Allègement de dette important en 2006 (PPTE)
-
- Est-ce que la dette burkinabé pose toujours problème? – oui et non

Est-ce que la dette burkinabé pose toujours problème?

– oui et non

- Non (comparaison avec pays européens équivalents)
- Oui – service de la dette (environ 80 millions \$)
-> impact besoins sociaux
 - PNUD: 181/187 échelle du développement humain (Extrême pauvreté).
 - Près de 50% pop. <1,25 dollar (1 euro) par jour
 - taux alpha adultes (plus de 15 ans) <30 %;
 - jeunes < 40 %. jeunes (+ de 60 % pop).
 - taux de mortalité <5 ans dépasse les 10 %
 - taux de mortalité maternelle est de 3 pour 1 000
 - sur environ 17 millions hab, >1,3 million insécurité alimentaire
- Oui – dette arme mesures d'austérité (privatisations et autres mesures d'appropriation des richesses du pays)
- Oui : possibilité nouvelle crise de la dette

• Doctrine de la dette odieuse

- *« si un pouvoir despotique contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'État, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, etc., cette dette est odieuse pour la population de l'État entier [...]. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation ; c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contracté par conséquent elle tombe avec la chute de ce pouvoir ».*
- ✓ Burkina depuis 1987 et l'assassinat de Thomas Sankara -> Pas de raison de payer pour une dette illégitime même si « soutenable » du point de vue macro.
- Appel de Thomas Sankara (1986); Fidel Castro (1985) Alan Garcia (1985)
- Nouveau pouvoir -> Doctrine dette odieuse

L'or, une chance pour les conditions de vie des Burkinabés?

- Production or: 780 kg (2003) - 36 tonnes (2014).
- Assez faible contribution industries extractives > croissance. Rapport BCEAO/secteur or dans l'UEMOA, 1,4 point (2010) et 1,8 point (2011), pour des taux de croissance du PIB réel: 7,9% (2010) et 4,2% (2011).
- Recettes fiscales pour l'Etat :168 milliards de CFA (environ 280 millions \$): montant beaucoup trop faible pour une telle quantité – collusion d'intérêts avec le pouvoir Compaoré; (service de la dette environ 80 millions \$): misère et conditions de travail déplorables des creuseurs + dommages à l'environnement mercure entre autres

26 juin 2015: nouveau code minier

- 1^{er}: Fonds minier dével. local: financement plans régionaux/communaux -> secteurs sociaux. (Contribution de l'Etat: 20 % des redevances collectées sur les produits de l'extraction minière). Titulaires permis exploitation de mines/bénéficiaires autorisation exploitation industrielle: «1% chiffre d'affaires mensuel hors taxes ou de la valeur des produits extraits au cours du mois ».
- 2^e Fonds de réhabilitation, de sécurisation des sites miniers artisanaux et de lutte contre l'usage des produits chimiques prohibés.
- 3^e Fonds: financement recherche géologique/minière + soutien formation sciences de la terre. 15% des redevances et autres taxes prélevées sur les demandes d'agrément d'achat et de vente d'or collectés.